

BO-LINGE**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	BO-LINGE
Autres moyens d'identification	Détergent à Lessive Liquide
Famille du produit	Nettoyant
Fournisseur	Sani Express Inc. 35 Rue Fraser Rivière-du-loup, Québec, G5R 4V8 (418) 862-2292 www.saniexpress.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666
Numéro de la FDS	BO-LINGE

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P280 Porter des gants de protection.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	68584-22-5	5-10	Sans Objet	Sans Objet
Éthylène Diamine Tétra-Acétique	60-00-4	1-5	Sans Objet	Sans Objet
C12-15, Alcool ethoxylé	68131-39-5	1-5	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le nez et la gorge.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Identificateur du produit : BO-LINGE - Ver. 1

Date de préparation : le 18 février, 2019

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : BO-LINGE

Page 02 de 06

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Autres informations

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Aucune exigence précise quant à l'aire de stockage.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

Porter des lunettes anti-éclaboussures pour produit chimique dans un environnement industriel.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Bleu claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Fruitée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 10
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Sans objet

dentificateur du produit : BO-LINGE - Ver. 1

FDS No. : BO-LINGE

Date de préparation : le 18 février, 2019

Page 03 de 06

Date de la plus récente version révisée :

Densité relative (eau = 1)	~ 1.024
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Sans objet
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Sans objet
Autre propriété physique 1	Sans objet
Autre propriété physique 2	Sans objet
Autre propriété physique 3	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Congélation. Lumière du soleil.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Not toxic by inhalation.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Identificateur du produit : BO-LINGE - Ver. 1

FDS No. : BO-LINGE

Date de préparation : le 18 février, 2019

Page 04 de 06

Date de la plus récente version révisée :

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon des preuves limitées.

Cancérogénicité

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Signification des abréviations

A5 = Probablement non-cancérogène pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Devrait être rapidement évacué des milieux aquatiques par évaporation.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut rapidement migrer à travers le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Recommandation des méthodes de traitement des déchets:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, à moins dilué ou neutralisé de manière significative.

Éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

Recommandation pour emballages non nettoyés:

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Identificateur du produit : BO-LINGE - Ver. 1

Date de préparation : le 18 février, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : BO-LINGE

Page 05 de 06

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

États-Unis

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : California Proposition 65 : Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'état de Californie pour causer le cancer, les malformations congénitales, ou tout autre préjudice à la reproduction.

Réglementation personnalisée 1

Europe :

European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS) : Oui.

European List of Notified Chemical Substances (ELINCS) : Non.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 18 février, 2019

Signification des CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

abréviations LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Références Fiches signalétiques des fournisseurs,

<https://echa.europa.eu/fr/>

<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Autres informations Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Identificateur du produit : BO-LINGE - Ver. 1

Date de préparation : le 18 février, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : BO-LINGE

Page 06 de 06